

# LE QUILLIOTAIS

## Le mot du Maire

Quilliotaises, Quilliotais,

Après un été qui nous a permis de nous divertir au travers ses diverses animations proposées et de profiter pleinement de la saison estivale ; au moment même où nous finalisons ce nouveau bulletin, l'épidémie de COVID semble vouloir perturber les fêtes de fin d'année.

Fort heureusement, les efforts consentis par un plus grand nombre d'entre vous au travers de la vaccination devraient permettre de ralentir la propagation de ce virus.

Début septembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir les nouveaux habitants de notre commune et vous étiez nombreux à ce temps de convivialité durant lequel associations et habitants ont pu échanger et ainsi participer à la bonne intégration des nouveaux Quilliotaises et Quilliotais.

Cette bonne dynamique démographique vient confirmer qu'il fait bon vivre dans notre commune et que les efforts réalisés depuis de nombreuses années portent leurs fruits. Nos écoles ont même eu la surprise de se voir attribuer un poste supplémentaire à la rentrée de septembre, ce qui vient conforter la qualité de l'enseignement apporté à nos enfants.

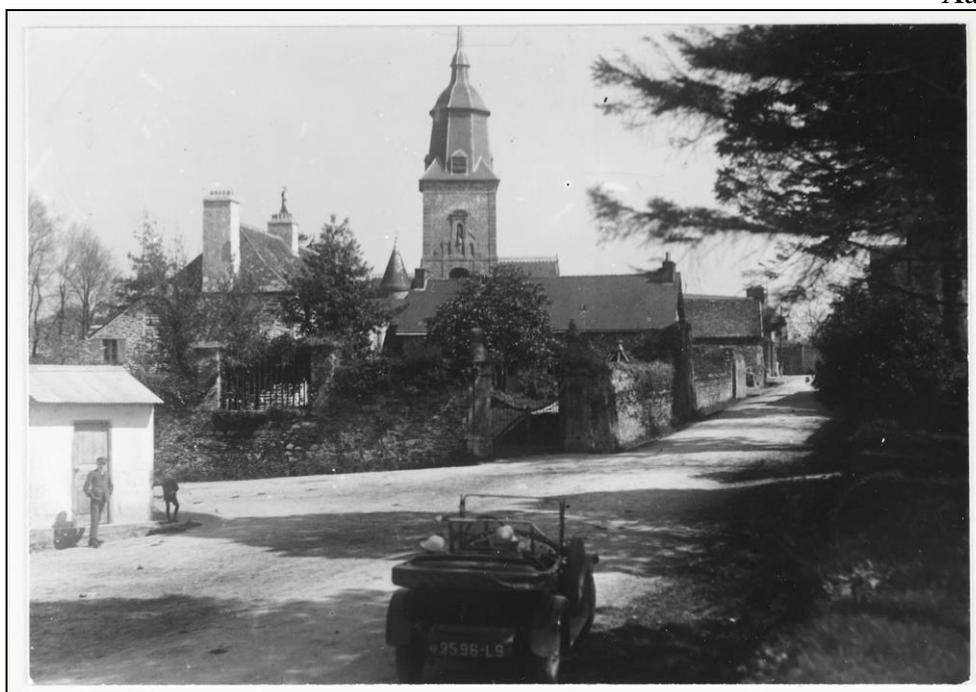
En ce qui concerne notre commerce, après les difficultés de ces derniers mois, l'horizon semble à nouveau s'éclaircir puisqu'en cette fin du mois de Décembre Madame Sophie PINSON reprend la gérance.

« Chez Sophie Bar Restaurant Epicerie » va réouvrir, dans un premier temps avec l'activité bar et épicerie et en début d'année prochaine avec la partie restauration. La présence de notre commerce est importante en termes de services apportés à la population et de lien social.

Qu'il me soit permis de vous souhaiter en mon nom mais également celui de mes collègues du Conseil Municipal de très belles fêtes de fin d'année, avec le plaisir de vous retrouver lors de notre cérémonie des vœux le dimanche 16 Janvier prochain.

*Bien Amicalement*

Xavier HAMON, Maire



## INFORMATIONS MUNICIPALES

### Sons de Bretagne et d'ailleurs – de l'Oust à Guerlédan :



Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, le Festival « Sons de Bretagne et d'ailleurs – de l'Oust à Guerlédan » nous a offert un concert dans notre Eglise Notre Dame de Délivrance.

Le Groupe ISAN TRIO nous a fait voyager sur les terres inexplorées de la musique traditionnelle.

Comme de coutume, ce festival a permis de faire découvrir notre riche patrimoine et de présenter les différents travaux réalisés ces dernières années.

Au regard de la belle ou bonne fréquentation, nous reconduirons ce festival en 2022.

### Festival du Lin :



Reporté pour cause de COVID en 2020, le festival du Lin qui regroupe les sept communes du Canton historique d'Uzel a proposé un riche programme durant tout le week-end des 18 et 19 Septembre 2021. En ce qui concerne Le QUILLIO, la Troupe « Autre Direction » a présenté un magnifique spectacle de marionnettes sur le site de la Trame Verte qui a amusé les spectateurs venus en nombre.

## Fêtes des Classes « 1 » :



La traditionnelle fête des classes a eu lieu le dimanche 24 octobre dernier et a réuni 37 quilliotaises et quilliotais nés en « 1 ».

Le doyen de la journée était Marcel COJEAN et Léandre MAHOUDO était le plus jeune de cette belle journée de retrouvailles.

## Mission Argent de Poche :



Le dispositif "Argent de poche" offre la possibilité à des jeunes âgés de **16 à 18 ans** d'effectuer des **petits chantiers** de proximité en contrepartie d'une **indemnisation**.

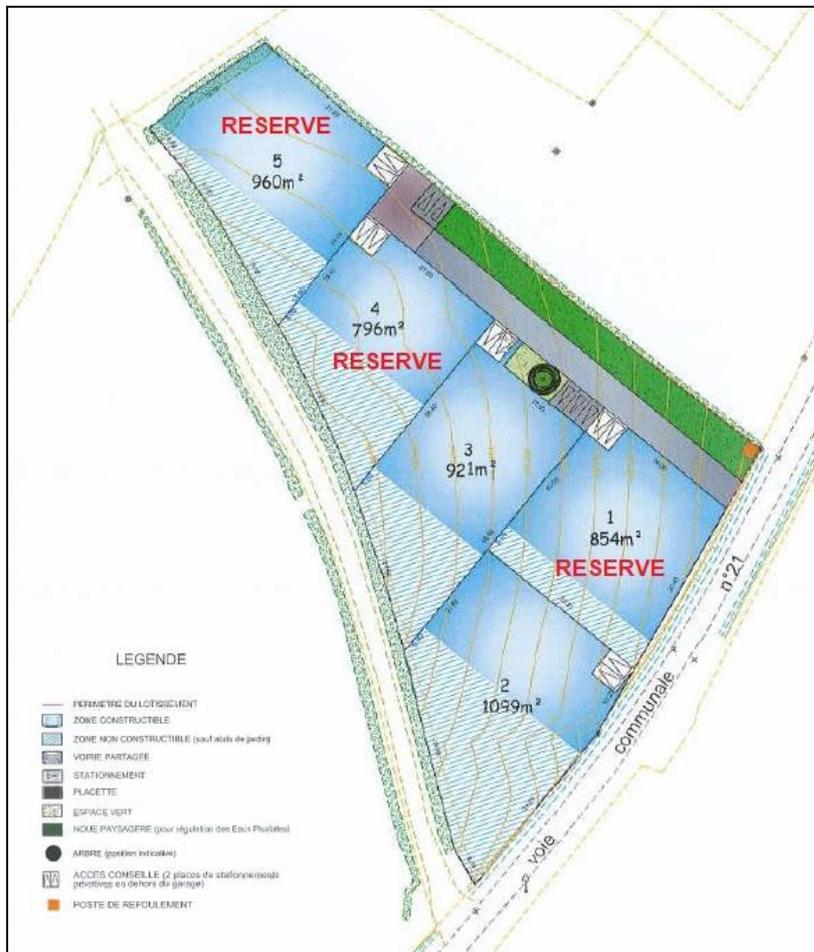
La Caf soutient les collectivités qui mettent en place ce dispositif, auprès des jeunes âgés de 16 à 18 ans, durant les vacances scolaires.

Pour cette première mise en place du dispositif, deux jeunes ont participé : Timothé HAMON et Pierre LE JOLY, qui ont réalisé un traîneau du père Noël, présent à la trame verte en ces fêtes de fin d'année.

Ils ont également participé à l'embellissement du cimetière pour la Toussaint : nettoyage et aménagement de parterre, avec l'aide de nos employés communaux.

Ce dispositif sera reconduit en 2022 durant les vacances scolaires du Printemps, de l'été et de l'automne.

## Hameau « le Clos du Verger » :



La commercialisation des lots de la rue des écoliers ayant connu un vif succès, le Conseil Municipal a décidé de viabiliser la Parcelle dénommée « le Clos du Verger », tel que prévu dans le développement de notre commune.

Il s'agit de la viabilisation de 5 lots de superficies allant de 796m<sup>2</sup> à 1099m<sup>2</sup>.

Pour ce faire, les entreprises ci-dessous ont été retenues pour réaliser les travaux :

- Voirie et aménagement : Chauviré TP : 34 411 .50 € HT,

- Eaux pluviales : SEEG : 11 458 € HT,

- Assainissement : SEEG : 24 015 € HT ( financé par Loudéac Communauté )

- Eclairage Public et télécommunication : 25 867 €

Les travaux ont démarré au cours du mois de septembre et devraient être terminés en début d'année 2022.

Deux lots sont encore disponibles au tarif de 15 € m<sup>2</sup>.

## Logement Hameau des chênes :

Depuis le début de l'année, le Conseil Municipal travaille avec le Cabinet Guillemain architecte de Loudéac sur la création d'un logement locatif sur un des derniers lots du hameau des chênes.

### Objectifs :

- Elargir l'offre de logement et ainsi répondre favorablement aux nombreuses demandes de location,
- Attirer de nouvelles familles sur la commune,
- A court terme, permettre l'accession à la propriété en revendant la maison.

Compte tenu de l'augmentation du coût des matériaux le coût total du projet s'élève à 193 054 €

Suite à un désistement, un lot reste disponible dans le Hameau des chênes.



## Commémoration du 11 Novembre :



Comme chaque année, nous nous sommes recueillis devant notre monument aux morts à l'occasion de l'armistice du 11 Novembre.

Jules TILLY, notre jeune conseiller communautaire nous a fait lecture du message officiel de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.

De nombreux enfants étaient présents, Inès et Raphael nous ont lu un poème.

## Repas du Comité Communal d'Action Sociale :



Cette année, quatre-vingt personnes sur les cent quarante-six invitées de plus de 65 ans étaient présentes à notre traditionnel repas du CCAS que nous avons pu à nouveau organiser.

Les doyens de notre journée étaient Madame Jeanine COLLET et Monsieur Joseph LE POTIER, en l'absence de Madame Yvonne HUBY, doyenne de notre commune du haut de ses 98 ans.

## Conseiller Communautaire Jeune de Loudéac Communauté :

Samedi 20 Novembre avait lieu l'élection des conseillers communautaires jeunes de Loudéac Communauté.

Pour rappel, il s'agit d'élire un jeune par commune scolarisé en 6<sup>ème</sup> ou 5<sup>ème</sup> pour un mandat de 2 ans.

Cette année, 3 candidates avaient déposé leur candidature : Aurélie, Chloé et Lola. Suite aux élections, c'est Lola LE JOLY qui représentera notre commune pour la période 2021-2023.

Elle succède ainsi à Jules TILLY que vous avez pu rencontrer lors des diverses manifestations ou commémorations organisées par notre Commune.

Toutes nos félicitations à LOLA et Bravo à Aurélie et Chloé pour leur candidature.



## Commerce :



Malgré le Soutien de notre commune et de notre communauté de communes, la situation de nos gérants du commerce était très délicate. Après différents échanges, afin de ne pas accentuer les difficultés rencontrées, il a été préférable de stopper l'activité.

Le Conseil Municipal s'est activé très rapidement pour faire revivre notre commerce, lieu indispensable en matière de services mais également de lien social.

C'est avec plaisir que nous vous présentons Madame Sophie PINSON, qui vous réservera un accueil de qualité dans notre commerce rebaptisé : « Chez Sophie Bar Epicerie Restaurant ».

Nous lui souhaitons la bienvenue.

La commune réfléchit à un projet de fresques pour habiller les pignons de notre commerce pour sensibiliser sur sa présence lorsque l'on circule sur la route départementale.

Plusieurs idées sont à l'étude ( exemple non contractuel sur la photo ).

Nous vous invitons à nous donner votre avis en utilisant le coupon à la fin du bulletin sur la pertinence de cette initiative, et vos idées sont les bienvenus.

La concrétisation de ce projet dépendra également de l'approbation par l'architecte des bâtiments de France.



## Etat Civil :

### a. Naissances :

- Le 10 Octobre 2021, AMICEL Eryn, fille de Frédéric AMICEL et de Olivia COUIC domiciliés lotissement de la butte Morien.

### b. Décès :

- Le 12 Juin 2021, Madame CADORET Louise veuve BERTHO, décédée en son domicile à l'EHPAD de Le Quillio,
- Le 05 Juillet 2021, Monsieur BROUSSET Pascal, Décédé à Noyal-Pontivy et domicilié 10 Le Roz à Le Quillio,
- Le 19 Juillet 2021, Monsieur LE BRAS Jean, décédé à Noyal-Pontivy et domicilié à Le Cosquer à Le Quillio,
- Le 26 Juillet 2021, Madame JAGLIN Monique, décédée en son domicile à l'EHPAD de Le Quillio,
- Le 02 Août 2021, Monsieur MORICE Pierre, décédé à Noyal-Pontivy et domicilié à Le Cosquer à Le Quillio,
- Le 16 août 2021, Madame ROYER Jacqueline veuve PURON, décédée en son domicile à l'EHPAD de Le Quillio,
- Le 06 Septembre 2021, Monsieur VALY Fernand, décédé en son domicile à l'EHPAD de Le Quillio,
- Le 06 Septembre 2021, Madame LE VERGER Simone veuve ROPERT, décédée en son domicile à l'EHPAD de Le Quillio,
- Le 07 septembre 2021, Madame ETIENNE Raymonde veuve LE MAUFF, décédée en son domicile à l'EHPAD de Le Quillio,
- Le 27 Septembre 2021, Madame PHILIPPE Monique épouse TURBIN, décédée à Noyal-Pontivy et domicilié à Le Cosquer à Le Quillio,
- Le 29 Septembre 2021, Madame BAUSSON Renée veuve CADORET, décédée en son domicile à l'EHPAD de Le Quillio,
- Le 1<sup>er</sup> Novembre 2021, Madame GUIMARD Thérèse veuve BLANCHARD, décédée en son domicile à l'EHPAD de Le Quillio,
- Le 12 Novembre 2021, Madame QUERE Gisèle veuve LE GUILLARD, décédée en son domicile à l'EHPAD de Le Quillio.

### c. Mariage :

- Le 04 septembre 2021, Christophe DELAPLANCHE et Sylvie PANTALÉ, résidant 52 la rangée,
- Le 30 octobre 2021, Marc LAMOUREUX et Solenn LE GALLOUDEC, domiciliés 2 rue du vieux bourg.

## Calendrier du 1<sup>er</sup> semestre 2022 :

**JANVIER :** - Dimanche 16 Janvier : Vœux de la Municipalité à 11 H 30, Espace Cromlec'h

**MARS :** - Samedi 5 Mars : Raclette de l'APEL à LE QUILLIO  
- Samedi 19 Mars : Commémoration Anciens Combattants d'Afrique du Nord, rassemblement cantonal à Allineuc

**AVRIL :** - Samedi 2 Avril : Jarret Frites des Chasseurs à LE QUILLIO  
- Dimanche 10 Avril : 1<sup>er</sup> Tour des élections Présidentielles  
- Samedi 16 Avril : Bœuf Grillé de l'USO à LE QUILLIO  
- Lundi 18 Avril : Randonnée organisée par les Sentiers Quilliotais ou Comité des fêtes  
- Dimanche 24 Avril : 2<sup>ème</sup> Tour des élections Présidentielles

**MAI :** - Dimanche 8 Mai : Commémoration Armistice Guerre 39 – 45  
- Dimanche 15 Mai : Randonnée gourmande de l'APEL à LE QUILLIO  
- Samedi 28 et dimanche 29 Mai : Fête de Saint-Maurice ( salle des fêtes le dimanche )

**JUIN :** - Dimanche 12 Juin : 1<sup>er</sup> Tour des élections Législatives  
- Dimanche 19 juin : Fêtes des Parents et Accueil des nouveaux habitants  
- Dimanche 19 juin : 2<sup>ème</sup> Tour des élections Législatives  
- Dimanche 26 Juin : Kermesse et repas de L'APEL à Saint Théo  
- 30 ans de L'USO : date à confirmer – à Saint Théo

## Informations Pratiques :

### **Horaires d'ouverture de la Mairie : Attention Nouveaux Horaires**

Lundi : Fermée

Mardi : 8 H 30 – 12 H et de 13 H 30 – 18 H

Mercredi : Fermée

Jeudi : 8 H 30 – 12 H et de 13 H 30 – 18 H

Vendredi : 14 H – 17 H 00 ( fermée les semaines pairs )

Samedi : 10 H 30 – 12 H 00 : Permanence d'un Elu

### **Vœux à la population :**

La traditionnelle cérémonie des vœux se déroulera le Dimanche 16 Janvier 2022, à 11 Heures 30, à la Salle des Fêtes, sous réserve des conditions sanitaires.

L'équipe municipale aura le plaisir de vous accueillir pour vous présenter les futurs projets.

### **Inscription sur les listes électorales :**

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire en mairie.

Pour pouvoir voter, il est préférable de s'inscrire avant la fin de l'année qui précède le scrutin.

### **Recensement de la population : un moment important pour la commune**



Reporté d'une année pour cause de COVID, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes

Madame Laetitia LE JOLY passera à votre domicile entre le 20 janvier 2022 au 19 février 2022.

Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous lui réserverez et de votre participation.

### **Adressage des maisons :**

A ce jour, seul le bourg et les villages de cinq maisons et plus sont numérotés.

La fiabilisation de l'adresse est devenue un élément incontournable de la structuration de l'aménagement du territoire.

Pour les Citoyens, c'est l'assurance d'un accès rapide pour les services d'urgence, de secours et de services à domicile. Pour les Administrations et collectivités, une organisation des services publics plus efficaces. Et enfin pour les entreprises, une localisation fiable, un accès simple et rapide à leurs clients et l'assurance de la réception des marchandises.

De ce fait, nous avons souhaité procéder à l'adressage global de la commune, qui consiste en la numérotation de toutes les maisons ou bâtiments occupés mais aussi, à la bonne cartographie IGN après une mise à jour de la base nationale d'adresse.

Le travail est actuellement en cours de finalisation et nous ne manquerons pas de revenir vers vous une fois la prestation finalisée.

---

## Cet espace est le vôtre :

Les habitants de Le Quillio ont la parole. Vous pouvez faire part de vos remarques et de vos suggestions en écrivant à :

Monsieur le Maire – Mairie – 22460 LE QUILLIO.

Monsieur le Maire,

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
Nom, Prénom et adresse : .....